

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/ FL n° 2016.163

Marmande le 19 Août 2016

## Procès-verbal du conseil municipal du Jeudi 21 juillet 2016

### Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 13 juillet 2016 s'est réuni le jeudi 21 juillet 2016 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, SPECOGNA Marilyn, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, GAY Laurent, Conseillers Municipaux -

Absents ou excusés : Michel CERUTI, Brigitte CAMPS, Nicole GALDIN, Lydie ANGELY, Karine BRETAGNE, Didier DUTHEIL, Charles CILLIERES, Sophie BORDERIE.

Pouvoirs : de Brigitte CAMPS à Roland CHRISTEN, de Nicole GALDIN à Sylvie DE LAMARLIERE, de Lydie ANGELY à Yolande MUNOZ, de Karine BRETAGNE à Jacqueline CORREGES, de Didier DUTHEIL à Philippe LABARDIN, de Charles CILLIERES à Joël HOCQUELET, de Sophie BORDERIE à Fatima FIGUES

-----  
Jean-Christophe DALLA SANTA est désigné secrétaire de séance.

M. Le Maire annonce les pouvoirs et les différents élus absents.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent (conseil du 20 juin 2016) est adopté à l'unanimité.

M. le MAIRE précise que ce conseil municipal est le dernier avant les vacances estivales.

Il dresse un premier bilan pour les grands dossiers en cours :

➤ **Centre-Ville Cœur de Vie** : passage à la phase opérationnelle.

La maîtrise d'oeuvre a pris du retard à cause de l'étude géotechnique.

Les travaux pourront commencer à la fin de l'année ou en Janvier 2017. Pour ne pas perdre de temps, certains travaux de voirie seront effectués avant, notamment la Rue des Carmes sera réaménagée dès l'automne, permettant de gagner ainsi des places de parking supplémentaires.

➤ **CITOYENNETE** : fin de la phase d'appropriation pour les représentants de quartier avec des grands projets structurants.

➤ **L'Administration** a connu beaucoup de changements cette année, avec la mutualisation des Ressources Humaines, de la Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public, une nouvelle organisation de travail et de bureaux. Nous avons veillé à ce que le côté humain soit préservé. Une mesure d'alignement du Régime Indemnitaire a été entamée. Une évaluation sera réalisée avant d'aller plus loin.

A la rentrée une journée Portes Ouvertes sera proposée aux administrés.

Il ne s'agit pas simplement d'ouvrir les portes et d'attendre, chaque Marmandais peut en effet prendre rendez-vous avec un service afin d'échanger avec l'administration municipale.

➤ **Le dialogue social** a été accentué avec la prise en charge de la mutuelle pour les agents, suivra une réflexion sur la refonte du Régime indemnitaire. Il est de bonne tenue et permet d'envisager l'avenir de façon sereine avec un comportement très constructif de chacun en la matière. En effet tout est verbalisé.

➤ Concernant **VGA** : La loi Notre revoit le champ d'intervention et les liens avec la Région (dans le domaine du développement économique repris en régie) et le Département. La prise de compétence de GEMAPI (obligatoire en 2018) a été anticipée (un technicien est recruté, le budget construit).

La Révision des politiques publiques, des choix rendus nécessaires par la diminution de la DGF, les choix politiques devront être assumés par ailleurs que ce soit à l'agglomération ou à la mairie. La dynamique de développement se poursuit avec :

➤ **La construction de la Maison de l'Economie** dont la réflexion en cours ; le Plan économique territorial avec le premier conseil numérique territorial ; lauréat de l'appel à projet PIA au titre de la jeunesse.

M. Le Maire ajoute qu'il a pris connaissance de deux informations :

Tout d'abord au Musée d'Arts Sacrés une carte postale de la promenade des remparts est exposée. Ce site est également présenté dans une aquarelle salle René Char à la Médiathèque sous le même nom. M. Le Maire propose d'appeler de nouveau le Boulevard Richard Cœur de Lion « la promenade des Remparts ».

Ensuite concernant L'Economie du Territoire : les territoires dynamiques remporteront la palme en matière de développement économique. Il précise que la ville a répondu à un Appel à projets très important (en concurrence avec 4 territoires de la Région). La réponse a été coordonnée en 48 h par les services de la Ville et de l'Agglomération. Le « Marketing Territorial », (encore vu comme surnaturel,) est une ligne forte de l'agglomération. La municipalité doit se greffer sur ce marketing territorial pour que notre ville soit défendue. Il est évident que des éléments sont à faire valoir tel le Festival Lyrique, le Garorock.

En 2016 / 2017 : Déploiement de la fibre optique.

M. Le Maire explique que nous sommes le 1<sup>er</sup> territoire à avoir contractualisé avec la poste permettant de développer des outils de e-citoyenneté avec open city ou e-administration portail numérique.

M. Le Maire rappelle que tous les grands dossiers structurants qui retiendront notre attention : la maison de l'économie, le PIA, Centre-Ville Cœur de Vie, la gestion du foncier municipal puis la refonte totale du budget en revoyant le périmètre des missions. Il faut avoir une véritable mission, un devoir territorial et abandonner ce qui n'est pas prioritaire. Il rappelle que le niveau de fiscalité est tel que des choix seront à faire.

➤ **La Charte de l'élu marmandais** : des propositions seront finalisées. M. Le Maire précise que c'est un engagement au regard de la loi et de la vision de l'engagement politique au regard des administrés.

M. Le Maire revient sur l'actualité. Tous profondément affectés par ce qui s'est passé à Nice, les français sont en train de changer, ils passent de l'acceptation douloureuse de la fatalité à la colère : ce qui appelle des prises de responsabilités, ne plus se cacher derrière des faux fuyants : il est nécessaire d'en discuter, d'affirmer fortement le vivre ensemble localement. Dès septembre, il faudra réfléchir et y travailler ensemble.

M. Le Maire demande d'observer une minute de silence en mémoire des victimes.

## **Dossier n° 1 – Convention triennale d'objectifs avec l'Association des Arts et Traditions Populaires**

L'objectif est de centraliser les ressources en un lieu ouvert à la population. L'idée est partie comme cela : ouvrir un centre culturel occitan.

Le premier lieu envisagé était la Maison d'Aubert de Peyrelongue mais cela était trop cher d'où le choix de la Maison des Métiers d'Arts.

Mme Gaston présente l'association et le projet : il s'agit de conserver les objets collectés, faire vivre les collections, concentrer les activités sur Marmande.

Elle précise que les ATP travaillent beaucoup avec les écoles l'USEP et explique que ce lieu sera en réseau avec tout le territoire, la demande de deux services civiques pour le recensement de tous les dossiers a été faite.

J.HOCQUELET trouve le projet très intéressant mais s'interroge. En effet la Maison des Métiers d'Arts sert actuellement à de nombreuses associations : seront-elles relogées ?

M. Le Maire précise que bien évidemment les bâtiments seront réaffectés dans cette logique.

M-C BALLEREAU interrogée sur ce projet par M. Le Maire précise qu'elle a eu un très bon contact, elle a apprécié les réunions de travail, les journées à thème.

La culture occitane cultive le « Bien Vivre Ensemble ».

M. Le Maire précise que l'Occitan est dispensé au Japon. Dans un cours il est dit que deux civilisations ont marqué l'histoire : la civilisation grecque pour les Arts et le Droit et la civilisation occitane avec le côté humain et le respect de la femme.

R.GASTON souligne que le vivre ensemble et la convivialité sont les marques de l'Occitanie.

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

## **Dossier n°2 Présentation Programmation Saison Culturelle**

L.VALAY remercie le service « Scène et public » pour son implication et laisse la parole à N.CAPRARO qui présente la programmation culturelle.

Deux mots pour décrire cette programmation : éclectique et intergénérationnelle : en filigrane la musique, les festivals ...

L'objectif de cette programmation culturelle est de donner envie à un public le plus large possible avec des attentes diversifiées, donner envie de sortir, de se ressourcer, de se distraire, vivre des émotions qui donnent sens à notre existence avec un souhait : fédérer autour des Arts de la Scène.

L.VALAY précise que la plaquette commune avec Tonneins a permis à avoir un rayonnement plus large avec un partage de compétences, avec des offres artistiques complémentaires.

Beaucoup de spectacles pour les scolaires sont proposés avec des tarifs abordables (3 € l'entrée). Elle explique qu'ils espèrent l'ouverture des Portes à des Etablissements hors Marmande.

A.MAHIEU intervient et souligne qu'au moment de la présentation de la programmation culturelle, il aurait été intéressant de présenter le bilan de même niveau que celui présenté par J.DARROQUY expert, aujourd'hui congédié. Bâtir sur des bases solides, le mythe d'une culture solide ne pouvait durer longtemps. Elle précise qu'une même et unique personne ne peut faire un audit, être embauchée puis congédiée. Elle parle de « Flop » tout comme pour la culture commune Marmande Tonneins.

Elle explique que le service culturel est aujourd'hui en difficultés avec un responsable J.DARROQUY parti sur la pointe des pieds et considère que les élus ont également leur part de responsabilité.

M. Le Maire répond que préparer ses interventions, son exposé à l'avance n'est pas une attitude très efficace. Il précise qu'il a été séduit par cette programmation et en est rassuré. Il souligne que le discours à charge de Mme MAHIEU est de bonne guerre, mais il faut s'élever un peu plus. Il pense que Mme MAHIEU a du mal à ne plus être adjointe à la culture.

La culture est l'axe stratégique de développement territorial, il est nécessaire que la commune en soit le coordonnateur, le chef d'orchestre.

Il comprend l'amertume de l'opposition, le diagnostic était sévère mais partagé. Maintenant il faut reconstruire. Il interroge : « Expliquez-moi pourquoi certains frappent à la porte pour être sous les ailes protectrices de la ville de Marmande qui a fait le pari de la culture et du sport vecteur de dynamique économique.(troisième secteur pourvoyeur de PIB) » ?

Il précise qu'il est favorable à une culture qui fasse plaisir, qu'il a laissé le choix de l'axe culturel, un axe compris par chacun avec un cahier des charges fixé. L'objectif est de passer de bons moments, de construire et d'apporter un minimum de plaisir aux marmandais.

Il espère que cela se confirmera avec la présence des spectateurs.

L'objectif était de confier cette mission à des personnes dignes et cela a été totalement assumé.

A.MAHIEU précise qu'elle a assisté à la commission culture et acté cette programmation, de plus elle a bien acté qu'elle n'était plus adjointe à la culture, et qu'elle ne souhaite pas mettre en porte à faux les personnes ayant fourni ce travail.

M. Le Maire rappelle qu'il ne tenait pas le même langage, le diagnostic disait qu'il y avait des carences notamment en matière de jeunesse et pense que ce débat d'intentions n'a pas lieu d'être. Il veut rectifier une chose : « c'est très mal de faire un audit et d'embaucher derrière, mais il interroge : qui a commencé ? ».

M. Le Maire précise qu'il n'a pas cautionné la manière d'exprimer l'audit réalisé.

L.VALAY complète en ajoutant que les choses évoluent, qu'il faut évoluer, aller dans le sens du changement tout en gardant ce qui était en place et qui donnait satisfaction.

Elle fait confiance aux agents et précise qu'elle est consciente que le chemin est long à parcourir, il faut travailler ensemble, fixer les dates de façon complémentaire. Elle remercie encore les agents du service culturel.

M. Le Maire aborde la question du CNIPAL qui se révèle être un échec, l'Etat (Le Ministère de la culture) ne voulait pas réinvestir. Malheureusement, il reste à charge 400 000 € à financer, cela n'est pas possible. La demande faite au Conseil Départemental est restée sans réponse Et sans la Région, il est impossible de monter un dossier de financement. M. Le Maire précise que c'était un projet auquel il tenait mais que sans partenaire et la réalité des chiffres l'aboutissement est un échec.

Maryline SPECOGNA précise que tous les bénévoles qui participent à ces manifestations, sont attachés à leurs projets, c'est très important. Elle rappelle qu'il y a plus de 120 associations à Marmande.

M. Le Maire souligne qu'il s'agit d'une vision très partagée parmi les élus. La ville ne doit pas tout faire elle-même, mais faire vivre l'engagement personnel de chacun.

J.HOCQUELET intervient vous avez répondu à A.MAHIEU, que l'ancienne majorité aurait procédé de la sorte en embauchant après un audit. Il précise que ce n'est pas parce que cela a été fait que c'est judicieux. J.HOCQUELET souligne que le fait de préparer ses notes, relève du sérieux. Faut-il encore avoir les éléments pour travailler. J.HOCQUELET explique qu'il n'a pas trouvé le sens au service d'une politique et s'interroge : « Qui met cette programmation en musique ? » Il ne remet pas en question le travail accompli par l'agent Mme Capraro.

M. Le Maire répète que ce n'est pas lui qui fixe l'axe culturel de la municipalité, il fixe l'axe politique. Il faut travailler avec les acteurs du territoire et mettre en place un coordonnateur de territoire : c'est là le rôle de l'adjointe à la culture avec ses équipes. Il interroge N.CAPARARO sur son vécu.

Elle explique que l'objectif était de fidéliser un public.

L.VALAY explique que le prochain Directeur des Affaires culturelles sera le chef d'orchestre, responsable des équipements. Elle souligne que le travail se fait au jour le jour, quotidiennement. Elle rappelle que pour le Conservatoire il y a eu une évolution sur le territoire avec un même directeur pour Marmande et Agen.



M.CALZAVARA intervient également dans cette programmation culturelle l'axe fort ressort, c'est un discours avec le cœur des marmandais, de tous âges, on y trouve des tas d'éléments intimes de chacun.

Elle conclut il s'agit d'un programme de beauté pour parler au cœur des marmandais.

J.HOCQUELET pense que l'on est dans l'art de la caricature, il est impossible d'imaginer qu'aucun axe ne soit donné. Il ne trouve pas correct de faire intervenir un agent au milieu d'un échange politique. Les agents ont droit à la parole, mais là ne trouve pas cela correct.

M. Le Maire répète ce n'est pas à lui de définir les axes culturels, il travaille avec les ressources du territoire et met en place un coordonnateur des initiatives locales : rôle de l'adjointe à la culture avec ses équipes. Il interroge une personne qui travaille sur le dossier. Pour lui l'opposition est dans une logique de contrecarrer systématiquement et ne voit pas le but de cet échange.

J.HOCQUELET souligne que M. Le Maire ne veut pas entendre.

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 5 (MAHIEU – FIGUES (+Pouvoir BORDERIE) – HOCQUELET (+ pouvoir CILLIERES) - Pour : 27 - Dossier adopté (à l'unanimité)

### **Dossiers sur table**

#### **Tarifs : Présentation des nouveautés et ajustements après retour d'expérience : création du tarif G**

L.VALAY précise que l'objectif est de Fidéliser, faciliter l'accès aux familles ou aux amis, trio ou duo, scolaires ou associations, catégories par spectacles qui seront sur la plaquette commune.

Une tarification différenciée et de réduction à plusieurs peut être incitatif.

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

#### **Création de l'emploi de Directeur des Affaires Culturelles**

L.VALAY explique qu'ils sont en quête d'un nouveau Directeur des Affaires Culturelles. Il s'agit de l'aspect administratif du recrutement pour aboutir à la création d'un poste de Directeur des Affaires culturelles.

A.MAHIEU s'interroge : il y a déjà eu des jurys et s'étonne que l'emploi n'arrive que maintenant.

M. Le Maire explique que le poste n'existait plus, il ne s'agit en aucun cas d'une création de poste supplémentaire.

J.HOCQUELET ne comprend pas il pensait que le poste était toujours vacant.

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

#### **Dossier n° 3 – Présentation GAROROCK 2016 - Bilan**

L.VALAY parle d'une édition exceptionnelle, les chiffres parlent d'eux même soit 130 000 entrées. Tout fut remarquable au niveau de l'organisation avec un contexte pas facile.

Elle remercie les services de l'Etat : SDIS, Gendarmerie, Préfecture...ainsi que tous les services, les organisateurs.

Elle rappelle que cette année une nouveauté : une soirée supplémentaire avec un afflux de population important le 30 juin. Cela a créé une organisation au niveau de la circulation. 15 000 places de parking ont dû être trouvées sur Marmande.

Elle adresse ses remerciements à B.HEBERT.

Garorock est un moment important dans la vie des Marmandais, des associations, de la municipalité et des agents.

Des éléments sont à retenir à savoir :

- Une grande satisfaction sur la circulation et la mise en place des navettes.

- La Prévention : un nouvel axe fort développé par les organisateurs
- La presse avec une très bonne couverture au niveau du territoire, national.
- Une évolution du mécénat
- Les institutionnels avec un fort investissement de la municipalité

Elle explique que la Ville de Marmande s'investit dans cet évènement qui représente pour le Centre technique : 2090 heures des agents avec le service propreté, le prêt de matériel, les peintres, les menuisiers, ...

Ce qui représente un total de 204 000 €.

L'intervention de la Police Municipale s'élève à 11 000 €, pour la communication (qui travaille en amont) 15 934 €.

Avec une subvention annuelle de 110 200 €, le coût total s'élève à 353 000 € pour la ville.

L.VALAY conclut que la municipalité accompagne et est fière de cet évènement.

A.VERDIER revient sur le coût des navettes qui s'élève à 33 000 € il précise qu'en fait chaque festivalier a coûté 1,16 €.

M. Le Maire ajoute que ce fût une édition exceptionnelle de Garorock, qu'il avait demandé aux services de se préparer, de calibrer les choses. La Mairie n'avait pas de détails jusqu'en mars. Il rappelle que l'on ne passe pas de 85 000 à 130 000 festivaliers sans se préparer. Les services ont bien travaillé (aucun problème de circulation, de stationnement à noter). La vigilance et la prévention des services ont permis de faire face à cette augmentation.

R.CHRISTEN félicite le service propreté et tous les autres services.

Les festivaliers ont répandu la belle image de la ville.

**Dossier n°4 : Budget annexe de Production d'Energie Renouvelable : Modification de la nomenclature comptable – BP 2016**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°5 : Adoption du budget annexe 2016 - Production d'Energie Renouvelable Annule et remplace la délibération 2016 C 15 du 04 avril 2016**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°6 : Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association des Combattants Prisonniers de Guerre - C.A.T.M.**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°7 : Adhésion à un groupement de commandes pour la formation du personnel technique : CACES, FIMO/FCO, Permis De Conduire, Montage D'ERP de type Chapiteaux /Tentes/Structures**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n° 8 : Agent de Sécurité de Sorties des Ecoles – Modification du tableau des Emplois des Agents non Titulaires de la Ville**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°9 : Modification du tableau des emplois des agents titulaires – Service Education**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°10 : Modification des postes des adjoints d'animation contractuels du service éducation affectés au CLAE**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°11 : Conservatoire de Musique et de Danse - Modification du tableau des emplois des non titulaires**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°12 : Conversion d'une concession trentenaire au cimetière de Granon en concession perpétuelle de Mme DUCOURNEAU Paulette veuve BREDMESTRE**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°13 : Subvention exceptionnelle au Club Cycliste Marmande 47 section BMX**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n° 14 : Attribution de subventions aux associations culturelles pour l'année 2016**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°15 : Création d'un Atelier de Poterie pour Enfants**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°16 : Système Billetterie**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°17 : Demande de subvention pour les travaux de restauration de L'Eglise Notre-Dame de Marmande**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°18 : Acquisition parcelle cadastrée section HP n° 8 partie sise lieudit « Berdujac »**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°19 : Constitution de servitude avec ERDF sur la parcelle cadastrée section EL n° 4 partie en cours d'acquisition par la Commune**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°20 : Constitution de servitude avec ENEDIS (ex ERDF) sur la parcelle cadastrée section IL n° 9 sise Chemin de Cazeaux**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°21 : Vente parcelles cadastrées section IL n° 9 et 42 sises Chemin de Cazeaux**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°22 : Avenant à la convention de versement de boues liquides à la station d'épuration de Thivras**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

**Dossier n°23 – Affectation des dépenses afférentes aux travaux réalisés en régie municipale par les Services Techniques. Travaux complémentaires pour 2016.**

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32 Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

R.CHRISTEN intervient au sujet de Marmande en fête et précise le trajet de la Cavalcade. Le tracé est concentré dans le strict centre-ville, les participants y seront en sécurité.

**Décisions :**

- ♦ Décision n° 2016.152- 15.06.2016 - Mise à disposition gratuite de la salle de l'Espace Exposition au profit de l'Union Fraternelle Marmandaise
- ♦ Décision n° 2016.153 – 16.06.2016 - Reconstruction de la piste d'athlétisme du stade Georges Dartiailh à Marmande Marché n°16.04 Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2016.154 – 16.06.2016 - Réalisation d'une mission de recherche d'optimisation des Charges Sociales
- ♦ Décision n° 2016.155 – 16.06.2016 - Réalisation d'une mission de recherche d'optimisation de la Taxe d'Aménagement
- ♦ Décision n° 2016.156 – 17.06.2016 - Fête de la musique
- ♦ Décision n° 2016.157 – 17.06.2016 - Fête de la Musique
- ♦ Décision n° 2016.158 – 20.06.2016 - INTERFEL – MARMANDE EN FÊTE
- ♦ Décision n° 2016.159 – 20.06.2016 - Cristal Production
- ♦ Décision n° 2016.160 – 20.06.2016 - COUDERC Christine
- ♦ Décision n° 2016.161 – 20.06.2016 - Prestation Société Pro Scenium Animation de M. Jean-Jacques CRIPIA
- ♦ Décision n° 2016.162 – 09.06.2016 - Marmande en Fête – VLAD Productions Nomad Frequencies
- ♦ Décision n°2016.163 – 20.06.2016 – Fête de la Musique
- ♦ Décision n° 2016.164 – 20.06.2016 - Fête de la Musique
- ♦ Décision n° 2016.165 – 04.07.2016 - Reconstruction de la piste d'athlétisme du stade Georges Dartiailh à Marmande Marché n°16.04 Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2016.166 – 05.07.2016 - Village italien
- ♦ Décision n° 2016.167 – 11.07.2016 - Harpinbag – Marmande en Fête
- ♦ Décision n° 2016.168 – 11.07.2016 -Gendarmerie – Marmande en Fête
- ♦ Décision n° 2016.169 – 11.07.2016 - Association Musicale du Bel
- ♦ Décision n° 2016.170 – 11.07.2016 - Marmande en Fête – Castel FM

-----

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 21 heures 40.

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Christophe DALLA SANTA



Le Maire de Marmande,  
Daniel BENQUET

